

FEMMES DE POUVOIR

FÉLICITATIONS MESDAMES !



Avril 2008

Dans ce numéro :

Félicitations!

Dans le cadre du concours Grand Prix de l'Excellence au féminin de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) Centre du Québec. Mme Ruest Jutras remporte ce Grand Prix. Mme Ruest Jutras était dans la catégorie politique mais devant son étonnante feuille de route les membres du jury ont créé cette distinction.

France Auger, conseillère municipale de Victoriaville en nomination dans la catégorie politique au Gala l'Excellence au féminin a remporté les honneurs.

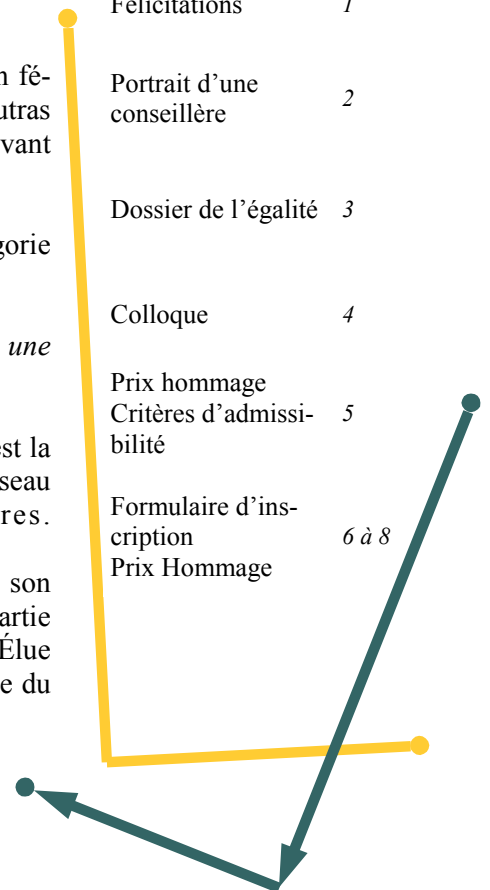
Nous sommes fières de vous Madame Auger, comme quoi une *Femme au pouvoir* une valeur ajoutée.

La lauréate France Auger s'est distinguée des autres, non seulement parce qu'elle est la seule conseillère municipale à Victoriaville, mais par tout son parcours dans le réseau de la santé et ses nombreux engagements communautaires.

Avant de s'engager en politique municipale, prenant en quelque sorte le relais de son mari, le conseiller Roger Paquet (décédé), France Auger avait, entre autres, fait partie de la table régionale des soins infirmiers, elle qui travaillait au CLSC Suzor-Coté. Éluée en novembre 2005, elle préside, notamment, le comité d'élaboration de la politique du patrimoine.

Source La Nouvelle

Félicitations	1
Portrait d'une conseillère	2
Dossier de l'égalité	3
Colloque	4
Prix hommage Critères d'admissibilité	5
Formulaire d'inscription Prix Hommage	6 à 8



PORTRAIT D'UNE CONSEILLÈRE : SONIA LAQUERRE

Sonia Laquerre

m'accueille avec un sourire chaleureux, un regard franc et direct. Jeune femme dynamique, énergique et je découvrirai, tout au long de l'entrevue, une pensée collective.

Les valeurs qu'elle prône sont fortement ancrées en elle : entraide, solidarité et c'est dans l'action qu'on fait évoluer notre société. Mariée seize ans avec un agriculteur, évidemment, elle participait aux nombreux travaux de la ferme. Elle a pris part au développement de sa collectivité : bénévolat, loisirs, organisation du Carnaval, du terrain de jeux, etc. Elle aurait bien aimé devenir conseillère municipale afin de pouvoir améliorer son milieu de vie et les services à la population, mais les circonstances ne s'y prêtaient pas.

Puis, en 2003, après un divorce, c'est un changement radical de vie pour madame Laquerre. Retour aux études, par périodes à plein temps, parfois à temps partiel, dans un domaine qui l'intéressait depuis un bon moment. Elle est maintenant, quatre ans plus tard, naturopathe, massothérapeute, parfois conférencière ou enseignante, et très fière de pouvoir exercer toutes ces facettes de son métier qu'elle pratique avec passion et conviction. Ensuite, l'achat d'une vieille maison, avec son nouveau

conjoint, qu'ils rénovent ensemble tout en respectant le style de la maison. Ils y ont installé leur bureau, puisqu'ils pratiquent le même métier, à leur domicile.

Elle a toujours eu une conscience sociale développée, un intérêt pour participer à la prise de décisions, afin d'améliorer son environnement et son milieu de vie. Le maire actuel qui était au fait de son intérêt et de ses forces puisqu'il la connaissait bien, la recrute pour faire partie de son équipe. Il n'a pas eu à la persuader bien longtemps, elle accepte malgré un horaire assez chargé. Elle est satisfaite de pouvoir faire des choix, et ce, de façon éclairée en collaboration avec ses collègues, qui influencent la vie de la population. Ce qu'elle déplore, c'est le manque de temps. Elle ne peut assister à toutes les réunions le soir, puisqu'elle travaille, c'est un peu la même situation pour les différents comités.

Elle apprécie l'esprit d'équipe qui règne au sein du Conseil. Les membres ne sont pas toujours d'accord, mais il y a toujours place à la discussion, on y retrouve le respect les uns pour les autres. Ce qui l'irrite, c'est le gouvernement qui, dans sa méconnaissance des régions, renvoie un travail fou aux municipalités, plaidant la décentralisation. Le gouvernement n'a pas conscience de leurs limites, il ne réalise pas la différence de moyens entre les villes et les petites localités.

Elle accepte difficilement les jugements gratuits et l'étroitesse d'esprit qui s'y rattache. Par exemple, le Conseil a embauché une femme, intervenante aux travaux publics. Elle entend quelques rares commentaires négatifs, juste parce que c'est une femme...préjugés tenaces. Pourtant, le conseil municipal, ainsi que la population sont très satisfaits, elle fait un excellent travail.

Elle ne sait pas si elle se représentera aux prochaines élections municipales. Définitivement, il n'y a pas assez de conseillères et de mairesses dans les Conseils, c'est une évidence. Les femmes sont plus conscientes du facteur humain et le considèrent plus dans leurs décisions. Madame Laquerre trouve qu'elles ont une vision à plus long terme, elle pense aussi qu'elles sont plus rigoureuses en affaires.

C'est compliqué pour la conciliation travail-famille-engagement. C'est difficile de trouver un équilibre entre sa vie personnelle, de couple, familiale, sociale, municipale et son travail. Mais, elle m'avoue qu'elle s'impose des priorités et finit toujours par s'organiser. Elle est heureuse et resplendissante.

Ste-Sophie-de-Lévrard est une petite municipalité de 795 habitants, Sonia est la seule conseillère

Dossier de l'égalité entre les femmes et les hommes

Au sein des municipalités

Le 13 mars dernier se tenait une rencontre de partenariat en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et l'Union des municipalités du Québec portant sur le dossier de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des municipalités du Québec. Je vous livre ici une partie du discours de Madame Christine St-Pierre.

« La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance régionale et locale constitue l'un des objectifs les plus fondamentaux de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et du plan d'action qui l'accompagne.

La politique gouvernementale a été mise en place notamment parce qu'au plan municipal et régional, des inégalités sont encore présentes, notamment dans les lieux décisionnels et consultatifs. Les conditions de vie des femmes sont particulières selon leur milieu de vie, et seule une prise en compte locale ou régionale de ces particuli-

tés permet d'ajuster conséquemment l'action de l'État.

La politique d'égalité affirme la volonté gouvernementale *d'implanter l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les pratiques des instances locales et régionales.*

Cette approche novatrice permet d'orienter leurs actions en tenant compte des réalités distinctes des femmes et des hommes. La mise en œuvre de l'ADS a débuté officiellement en novembre 2007

Depuis, des outils de même que des séances d'accompagnement, de formation et de sensibilisation sont disponibles. Je vous invite à vous en prévaloir.»

Je vous rappelle que la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec, par le biais de sa trousse d'outils "Pour vos instances décisionnelles, pensez à ELLES!"

vous donne de l'information à ce sujet. Nous offrons aussi des formations pour mettre en application L' A.D.S.

Sur le Web, vous y trouverez aussi un guide synthèse produit par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Ce guide est un outil d'application facilitant l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein d'un projet sur l'analyse différenciée selon les sexes.

www.mcccf.gouv.qc.ca
dans la section «Publications»

Où sont les femmes ?

Les femmes occupent seulement 14% des sièges au conseil d'administration des sociétés québécoises, un taux similaire à celui du reste du Canada et des États-unis. Et plusieurs entreprises n'en compte aucune. «Il est important que les conseils d'administration soient le reflet de la société en général.» dit Michel Nadeau, directeur général Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques

Le projet de loi 53, qui a été adopté en décembre 2006, vise l'atteinte en cinq années de la parité hommes-femmes dans les conseils d'administration des sociétés d'État. Par la suite, les entreprises privées pourraient recruter parmi les femmes ayant une expérience des conseils.

En Norvège depuis février 2008, le gouvernement oblige les grandes entreprises à avoir 50% de femmes à leur conseil d'administration sinon, elles devront fermer.

Sources: Les affaires, émission Une heure sur terre J.-F. Bélanger



FEMMES DE POUVOIR

19-A, rue de Courval
Victoriaville G6P 4W2
Téléphone : 819-758-8282
Télécopieur : 819-758-7624
Courriel : pouvoir@femmescentreduquebec.qc.ca

**VENEZ NOUS VOIR
SUR NOTRE SITE WEB**

www.femmescentreduquebec.qc.ca

Nos autres dossiers :

- ♀ Femmes & collectivités
- ♀ Femmes & santé
- ♀ Femmes & entreprises
- ♀ Femmes & emploi

Pour souligner la participation des femmes en politique

UNE PREMIÈRE AU CENTRE- DU-QUÉBEC

Colloque Femmes au pouvoir

Une valeur ajoutée

Premier colloque pour les élues Centre-du-Québec

Le 6 juin 2008

Centre Communautaire d'Arthabaska

Ce colloque est un moment privilégié de réseautage, de formation «terrain» et d'échanges .

Une centaine d'élues provenant de la région Centre-du-Québec seront invitées. Elles se retrouveront pour assister à des ateliers et une conférence, ainsi que des échanges avec des panélistes, créant ainsi des liens avec d'autres élues, ce qui permet de briser l'isolement.

Ce colloque se terminera par le Prix hommage Centricoise de tête et de coeur, sous forme de cocktail. Il sera remis un certificat d'excellence à une conseillère ou mairesse pour la mise en œuvre d'un projet, une action, une réalisation, pour le rayonnement de leur collectivité locale ou régionale.

Voilà pour nous un beau défi.

Rédaction et mise en page : Carole Fontaine

D'ici peu, vous recevrez personnellement et dans vos municipalités un dépliant traitant des sujets qui seront abordés lors des ateliers concernant différentes questions qui se trouvent au coeur des préoccupations du monde municipal, comme le développement durable, politique familiale, développement des communautés et développement social, question d'équité etc.

Autant de questions auxquelles vous, les élues, êtes confrontées

La dynamisation économique, ne peut se vivre que dans un contexte de solidarité de toutes les élues locales et régionales.

Vous trouvez dans ce bulletin et notre site Web les critères d'admissibilité, ainsi que le formulaire de mise en candidature.

Bonne chance à toutes!

*Prix hommage
Centricoise de tête et de cœur
Édition 2008*



Nous voulons souligner ici l'apport des femmes élues municipales de notre région dans le développement de leur communauté en organisant un colloque suivi d'un prix hommage. Le prix Hommage Centricoise de tête et de cœur sera remis cette année à des Élues municipales (mairesse ou conseillère) qui se sont démarquées par leurs actions, leurs réalisations et leur implication dans leur communauté.

Critères d'admissibilité :

Être une femme.

Être une conseillère municipale ou mairesse.

Être âgée de 18 ans à 99 ans.

Les candidatures peuvent être soumises par une organisation reconnue.

Une organisation peut soumettre plus d'une candidature.

Le dossier de candidature doit être complet et remis dans les délais requis.

Les candidates retenues devront être disponibles le 6 juin 2008.

Comment participer ?

Veillez remplir la fiche de présentation ci-jointe. Vous trouverez également

cette fiche sur notre site Web: www.femmescentreduquebec.qc.ca

DATE LIMITE DU DÉPÔT DE CANDIDATURE : LE 10 MAI 2008.



**TABLE DE CONCERTATION
DU MOUVEMENT DES FEMMES
CENTRE-DU-QUÉBEC**

*Prix Hommage
Centricoise de tête et de cœur
Édition 2008*

Candidate:

Nom:

Adresse:

No de tél.:

Courriel:

Catégorie:

(politique municipale: élue municipale, bénévolat, dossier particulier.)

Lieu de travail:

La candidature doit être présentée en 4 points:

1. Cheminement et fonction de la candidate.
2. Rôle de la candidate au sein de son implication.
3. Réalisation et action digne de mention de la candidate.
4. Conclusion: Pourquoi la candidate mérite de recevoir le prix Centricoise de tête et de cœur.

Présentation de la candidature par:

Nom

Adresse.:

No de tél.:

